

RAPPORT ANNUEL
2014 + 2015



Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir

TABLE DES MATIÈRES

5	Mot du président et de la directrice générale
7	Mission
8	Engagement
10	Historique
11	Instances et comités
16	Personnel
17	Chantiers et réalisations
27	Représentation et partenariat
29	Activités de représentation
30	Achats regroupés
31	Organismes adhérents du programme Le jardin de Pirouette et Cabriole
32	Organismes membres

MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Chers membres,

C'est avec plaisir que nous déposons aujourd'hui le rapport d'activités 2014-2015 de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL). Vous constaterez, une fois de plus, que les projets et les réalisations ont été nombreux et que nous n'avons pas ménagé les efforts pour inscrire notre action et notre réflexion dans des enjeux bien réels et bien actuels.

Mentionnons cependant que la conjoncture politique a eu un impact direct sur la réalisation de notre plan de travail puisqu'elle nous a obligés à revoir nos priorités et à nous ajuster constamment au cours de la dernière année. Et cela sans compter les changements de ministre (cinq ministres en trois ans) qui nous contraignent à rebâtir sans cesse nos relations avec les nouveaux cabinets et qui font en sorte qu'il est très difficile d'assurer la continuité de nos dossiers.

L'arrivée du gouvernement libéral, à la suite des élections provinciales d'avril 2014, a d'abord eu pour effet de reporter l'adoption d'une politique nationale du loisir et du sport. Le réseau du loisir est donc toujours en attente d'une politique qui permettrait de développer ce secteur mal-aimé et sous-estimé de l'action communautaire. Le changement de gouvernement a également remis en question le financement additionnel des centres communautaires de loisir (CCL), négocié et obtenu en 2012, et le financement des organismes nationaux en loisir. De façon générale, la mise à mal des organismes communautaires, de même que les compressions budgétaires effectuées dans les programmes sociaux et les réseaux de l'éducation et de la santé, ébranlent les fondements mêmes du modèle québécois dont font partie les centres communautaires de loisir.

Plusieurs autres dossiers touchant à la nature des CCL ont par ailleurs retenu notre attention, que ce soit la réforme du droit associatif, la modification de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbying visant à obliger les OSBL à s'inscrire au registre des lobbyistes, ou encore la diminution du soutien accordé aux organismes d'action communautaire autonome.

Tous ces dossiers ont un impact direct ou indirect sur la FQCCL et sur ses membres. Au fil des ans, la nature de nos organisations tend à se transformer afin de répondre à un nombre croissant d'exigences qui, au bout du compte, affaiblissent notre capacité à accomplir notre mission. Il ne s'agit pas de s'élever contre ces exigences, mais bien d'en valider le bien-fondé et surtout de voir à quels objectifs elles répondent. Le soutien financier accordé aux milieux communautaires est un bon investissement pour l'État. Ses impératifs de vérification, de compressions et de rationalisation ne ciblent pas les bonnes organisations.

La FQCCL entretient des liens étroits avec ses membres. Cette proximité lui permet d'avoir une bonne connaissance des besoins et des préoccupations des centres, et fait en sorte que ses représentations et ses actions soient toujours guidées par leurs intérêts, par la promotion de leurs valeurs et de leur savoir-faire. Dans le contexte actuel, cela est plus que jamais essentiel et crucial.



Le président,
SYLVAIN TURCOTTE



La directrice générale,
KARINE VERREAULT



MISSION

1

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir regroupe les centres communautaires de loisir qui ont comme mission de favoriser le développement holistique de la personne, de soutenir la famille et d'encourager l'implication des citoyens dans leur communauté locale, et ce, au moyen du loisir communautaire, de l'action communautaire et de l'éducation populaire.

La Fédération poursuit les objectifs suivants :

- 1.** favoriser et soutenir le développement des centres communautaires de loisir;
- 2.** offrir des services polyvalents et adaptés aux besoins de ses membres en matière :
 - + de formation,
 - + d'information,
 - + d'animation,
 - + d'administration,
 - + de recherche,
 - + d'autofinancement;
- 3.** promouvoir et défendre les intérêts des centres communautaires de loisir en effectuant les représentations nécessaires auprès des pouvoirs publics ou en utilisant tout autre moyen approprié;
- 4.** agir en interaction avec les organismes et les associations qui poursuivent les mêmes buts que les centres communautaires de loisir et la Fédération et qui partagent leurs orientations.

ENGAGEMENT

2

DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR ET DE SES MEMBRES

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et ses membres confirment leur engagement à contribuer au bien-être, au développement et à l'accroissement du pouvoir d'agir des individus, des familles et des collectivités et entendent le faire au moyen du loisir communautaire, de l'éducation populaire et de l'action communautaire.

Ils sont solidaires des démarches qui visent l'adoption de lois et de mesures favorisant la participation active des citoyens à la vie démocratique, le développement social et communautaire, l'équité et le plein emploi ainsi que l'accès pour tous à des services publics gratuits et de qualité adaptés à leurs besoins.

Ils croient :

- + à une approche holistique prenant en considération toutes les facettes de la vie des individus et des collectivités;
- + au caractère volontaire de la participation aux activités;
- + à une collaboration avec les autres acteurs du milieu qui met de l'avant les intérêts des citoyens.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir s'engage à soutenir, sur la base des principes énoncés ci-dessous, l'action des centres communautaires de loisir ainsi que les gestes et les comportements de leurs administrateurs, de leurs dirigeants et de leur personnel lorsqu'ils les représentent ou lorsqu'ils agissent en leur nom.

Les centres communautaires de loisir fédérés s'engagent :

1. à promouvoir le respect et l'égalité des personnes, la participation active du plus grand nombre et le développement de pratiques démocratiques;
2. à offrir des milieux de vie et de travail accueillants, conviviaux, ouverts à tous et libres de comportements violents, de discrimination ou de harcèlement;
3. à assurer l'accessibilité spatiale, temporelle, culturelle et économique de leurs locaux et de leurs activités;
4. à offrir des services, des programmes et des activités variés et de qualité, adaptés aux besoins et aux intérêts des personnes, des familles et des communautés locales, et qui s'inscrivent dans une perspective de développement social;
5. à inciter les personnes qui participent aux activités ou qui utilisent leurs services à contribuer à la vie associative et au fonctionnement de leurs instances décisionnelles;
6. à créer un climat de respect et de solidarité afin que les travaux et les discussions de leurs instances consultatives et délibérantes se déroulent selon des règles qui protègent à la fois le droit de la majorité à décider et celui de la minorité à se faire entendre;

- 7.** à promouvoir, à favoriser et à soutenir l'action bénévole;
- 8.** à encourager la participation active des employés et des bénévoles, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'évaluation des orientations, des projets et des programmes;
- 9.** à faire en sorte que le travail des employés et l'implication des bénévoles constituent pour ces personnes une expérience qualifiante et valorisante;
- 10.** à veiller à ce que toutes les personnes qui y œuvrent reçoivent la formation dont elles ont besoin pour accomplir leurs tâches;
- 11.** à assurer le respect de la vie privée des employés, des bénévoles, des participants et des membres et à veiller à ce que tous les renseignements personnels les concernant soient protégés;
- 12.** à privilégier l'achat de biens et de services auprès d'entreprises et de personnes ayant leur résidence ou leur place d'affaires à l'intérieur des limites de leurs territoires, à privilégier l'embauche de personnes ayant une appartenance au milieu, à créer et à maintenir des emplois durables et de qualité;
- 13.** à prendre position sur toute question d'intérêt et à appuyer l'adoption de lois et de mesures favorisant la participation active des citoyens à la vie démocratique, le développement social et communautaire, l'équité et le plein emploi ainsi que l'accès pour tous à des services publics gratuits et de qualité adaptés à leurs besoins;
- 14.** à agir de concert avec les personnes, les entreprises, les organismes et les institutions qui vivent ou interviennent sur son territoire, à participer aux tables de concertation qui ont des orientations et des objectifs similaires aux siens ou dont les travaux peuvent intéresser le centre ou la collectivité, et à tisser des liens de solidarité durables avec l'ensemble du milieu;
- 15.** à respecter leur mission et à conserver la liberté de déterminer leurs approches, leurs pratiques et leurs orientations dans leurs relations financières ou contractuelles avec leurs partenaires publics ou privés.

HISTORIQUE

3

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est la riche héritière d'une longue tradition. D'abord celle des patros, ancêtres des centres communautaires de loisir, que l'on compte au nombre de ses membres fondateurs. Nés au début du 20^e siècle, ils ont été créés pour répondre aux besoins engendrés par l'exode rural, l'industrialisation et la dislocation du tissu social. Dès le départ, l'orientation est claire. Le loisir doit servir d'outil de réflexion, de solidarité et de cohésion sociale.

Parallèlement aux patros, naissent un peu partout au Québec, particulièrement dans les années 1950, des centres de loisir. De façon générale, ces centres s'implantent, eux aussi, au cœur des quartiers défavorisés, là où les besoins sont les plus criants, et partagent la même philosophie.

Puis, dans les années 1970, l'approche holistique pratiquée par les patros et les centres de loisir trouve une nouvelle expression dans certains des quartiers les plus défavorisés de Montréal. Des groupes de citoyens mettent alors sur pied des centres d'éducation populaire qui deviennent de véritables moteurs de la vie communautaire.

Aujourd'hui, les patros, les centres communautaires de loisir et les centres d'éducation populaire se reconnaissent dans l'appellation « centre communautaire de loisir ».

Une Fédération tournée vers l'avenir

Aujourd'hui, les patros, les centres communautaires de loisir et les centres d'éducation populaire se reconnaissent dans l'appellation « centre communautaire de loisir ». Au fil des ans, leurs objectifs sont restés les mêmes : répondre aux besoins du milieu et favoriser le développement individuel et collectif. Et ils ont maintenu une approche généraliste qui trouve

écho dans deux grandes caractéristiques : le centre communautaire de loisir est un véritable milieu de vie, son action traverse les générations et s'exerce dans une foule de domaines.

Afin de soutenir l'action communautaire de ses membres, la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir assure leur représentation et la défense de leurs intérêts. Elle leur

permet de coordonner leurs interventions et de travailler à des projets communs.

La FQCCL organise aussi régulièrement des activités de formation pour répondre aux besoins des organismes membres qui souhaitent parfaire leurs compétences et consolider leur expertise. Enfin, elle négocie et conclut des ententes avantageuses auprès de divers fournisseurs, notamment en ce qui concerne les assurances.

La force du regroupement n'est plus à démontrer. L'action des membres fédérés rayonne maintenant au sein de plusieurs organisations publiques et privées qui font appel à leur savoir-faire. Les neuf membres fondateurs de la Fédération n'auraient sans doute pas cru que leur organisation compterait près de 80 organismes 39 ans plus tard. Mais ils ont eu l'audace de rêver... et d'agir.

INSTANCES ET COMITÉS

4

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir dispose d'instances et de comités de travail qui laissent place à la réflexion, qui permettent de prendre des décisions éclairées et qui donnent à ses membres toute la place qui leur revient. En ce sens, on peut affirmer qu'elle entretient une vie démocratique riche et dynamique.

Assemblée générale annuelle

L'assemblée générale est composée des délégués des membres actifs en règle de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (quatre délégués par organisme). Ces délégués ont droit de vote. Les représentants des membres affiliés, de même que les représentants des partenaires, peuvent assister aux assemblées à titre d'observateurs.

Faits saillants

- + L'assemblée générale annuelle s'est tenue le vendredi 30 mai 2014, au Centre communautaire de loisirs Jean-Noël Trudel, à Trois-Rivières.
- + Cent-vingt délégués, provenant de 41 centres communautaires de loisir membres actifs de la Fédération, étaient présents.
- + Elle a été précédée d'une conférence de madame Julie Fortier, professeure au Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières, portant sur l'évolution du bénévolat en loisir de 2001 à 2012.

L'étude *Bénévolats nouveaux, approches nouvelles* (Thibault, Fortier et Leclerc, 2011) constate que le bénévolat subit des changements radicaux, conséquence de l'évolution de la société. Ces changements sont radicaux parce qu'ils affectent les bases même du bénévolat : le temps donné, les motivations des bénévoles, les causes et les organismes servis, le milieu de provenance et la communauté d'appartenance.

Qu'en est-il du bénévolat en loisir ?

Le bénévolat en loisir a-t-il également subi de tels changements ? À quels niveaux et de quelle façon ces

changements affectent-ils la gestion des bénévoles et du bénévolat ? Qu'en est-il du bénévolat dans les centres communautaires de loisir ? Voilà autant de questions auxquelles tentait de répondre la présentation de madame Fortier à partir des résultats de sa plus récente étude *Le bénévolat en loisir, 10 ans après* (Fortier, Thibault et Leclerc, 2014). Cette étude explore l'état du bénévolat en loisir, les motivations des bénévoles, les caractéristiques qui définissent les organisations, les relations entre bénévoles et professionnels, les activités d'apprentissage et de formation des bénévoles, les méthodes de recrutement de la relève bénévole et la reconnaissance des bénévoles.

Des pistes d'action ont été proposées lors de la présentation en vue de soutenir la gestion du bénévolat et des bénévoles en loisir face aux défis que génèrent les différents changements que révèlent les résultats.

- + En plus du rapport d'activités 2013-2014, les nouveaux projets et les orientations pour l'année 2014-2015 ont été discutés et adoptés. Les membres ont également eu droit à la présentation des résultats préliminaires de l'enquête salariale réalisée en cours d'année et du nouveau site Web de la Fédération.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est composé de 11 représentants, employés et bénévoles des centres communautaires de loisir. Afin de bien représenter l'ensemble des centres communautaires, le conseil d'administration est formé de femmes et d'hommes provenant, dans la mesure du possible, de toutes les régions où sont implantés les centres.

Pourvu qu'ils respectent les délais et le processus prévus aux règlements généraux de la Fédération, tous les centres qui sont des membres actifs de la FQCCL peuvent proposer la candidature d'une personne au poste d'administrateur.

Membres du conseil d'administration en 2014-2015

Président:	SYLVAIN TURCOTTE Loisirs Fleuri-Est
1 ^{er} vice-président:	JOSÉ REBELO Association sportive et communautaire du Centre-Sud
2 ^e vice-présidente:	PATRICIA CRUZ Loisirs Lebourgneuf
Trésorier:	DESMOND JAMES BURMAN Centre Loisir Multi-Plus
Secrétaire:	YVES CHAUSSÉ Service Animation Jeunesse de l'Outaouais (SAJO)
Administrateurs:	MARIE-JOSÉE AVON Centre du Plateau
	MARYLÈNE BRAULT Centre récréatif et communautaire Saint-Donat
	MANON ÉTHIER-ROLLIN Patro Le Prevost
	YANNICK GAGNON Patro de Jonquière
	MARC GUILBAULT Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste (intérim de Pierre Lambert)
	PIERRE LAMBERT Centre communautaire Drummondville-Sud
	BENOÎT LORD Ateliers d'éducation populaire du Plateau

Sept réunions ont eu lieu au cours de la dernière année. Les procès-verbaux de ces réunions sont disponibles au siège social de la FQCCL. On peut les consulter pour connaître les sujets qui ont été traités.

Certains membres du conseil d'administration siègent également aux différents comités présentés dans ce rapport.

Comités

Les comités peuvent être des sous-comités du conseil d'administration, des comités régionaux traitant de problématiques régionales telles que la reconnaissance et le financement, ou des comités thématiques portant sur des dossiers particuliers qui préoccupent les membres de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir ou qui demandent une réflexion approfondie.

► COMITÉ MEMBERSHIP

Le comité membership a le mandat de faire des propositions au conseil d'administration concernant la modification des règlements généraux, le statut des membres et l'adhésion de nouveaux membres, les catégories de membres, les critères et les modalités d'adhésion à la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Ce comité est permanent puisque des demandes sont à traiter chaque année.

Membres du comité

DESMOND JAMES BURMAN
Centre Loisir Multi-Plus

YVES CHAUSSÉ
SAJO

SYLVAIN TURCOTTE
Loisirs Fleuri-Est

KARINE VERREAULT
FQCCL

Faits saillants

- + Statut des membres
Le comité a procédé à la révision du statut de certains organismes membres de la Fédération, à la demande de ces derniers.
Il a également répondu aux questions des centres communautaires de loisir qui doivent, pour des raisons administratives, apporter des changements à leur façon de faire et qui veulent s'assurer que cela n'ait pas d'incidence sur leur statut.
- + Nouvelle adhésion
Les membres du conseil d'administration, sur la recommandation des représentants du comité, ont accepté la demande d'adhésion du Centre Père-Marquette (Montréal), conformément au processus établi. La Fédération compte donc dans ses rangs un nouveau membre.

► COMITÉS RÉGIONAUX

Les comités régionaux sont formés de représentants de centres communautaires de loisir d'une même ville, d'une même MRC ou d'une même région. Ce sont généralement les directeurs généraux de CCL qui travaillent ensemble à partir des réalités propres à leurs régions respectives. Ces comités sont présentement actifs à Montréal, à Québec, à Drummondville, à Trois-Rivières, à Sherbrooke et en Outaouais.

Faits saillants

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir anime les comités de Montréal et de Québec et participe à celui de Drummondville.

À Montréal

Le dossier le plus préoccupant demeure celui des reprises de bâtiments par la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Loisirs communautaires Saint-Michel a dû déménager ses activités dans un bâtiment ne répondant pas à ses besoins en janvier 2015 alors que le Centre récréatif et communautaire Saint-Donat est toujours à la recherche d'une solution et en attente d'une intervention de la Ville de Montréal. Le bâtiment qu'il occupe depuis 1996 a déjà été partiellement récupéré par la CSDM et le sera entièrement en juin 2016.

La gestion des bâtiments excédentaires de la CSDM a aussi un impact majeur sur les Ateliers d'éducation populaire du Plateau, le Centre éducatif communautaire René-Goupil, le Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve, le Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et de Saint-Henri et le Comité social Centre-Sud, des centres d'éducation populaire présents depuis plus de 40 ans. En effet, à partir de mai 2015, la CSDM n'assumera plus les frais liés à l'exploitation des bâtiments. Ces organismes ne recevront donc plus le

[...] travaillent ensemble à partir des réalités propres à leurs régions respectives.

montant qu'elle leur accordait sous forme de financement à la mission pour couvrir ces coûts. La CSDM a par ailleurs décidé de ne pas rénover ces bâtiments excédentaires dont plusieurs nécessitent des travaux pressants qui sont évalués à 12 millions de dollars. De plus, les centres ignorent toujours si les baux qu'ils ont avec la Commission scolaire de Montréal depuis quarante ans, et qui se terminent le 31 mai 2015, seront renouvelés et à quelles conditions. Leur survie est donc incertaine.

Les représentations effectuées à ce jour ont été infructueuses. Il semblerait que la situation précaire de plusieurs centres communautaires de loisir à Montréal ne soit une priorité ni pour la Ville ni pour le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, auquel ils sont rattachés par leur mission.

Rappelons qu'en 2013, des représentants des centres communautaires de loisir et de la Fédération avaient rencontré Denis Coderre, alors candidat à la mairie de Montréal, afin de lui faire part de leur besoin de concertation et de collaboration entre les arrondissements et la Ville centre en ce qui concerne le loisir et le sport. À cet égard, ils avaient proposé que le projet de politique montréalaise du sport et du loisir *Soutenir l'art de vivre à Montréal*, développé en concertation avec de nombreux acteurs du milieu du sport et du loisir il y a dix ans, soit mis en œuvre. Cette politique permettrait en effet de jeter les bases d'un nouveau partenariat, de clarifier les rôles respectifs de la Ville, des arrondissements et des organisations de sport et de loisir, d'établir une vision commune cohérente en termes de loisir communautaire et une meilleure collaboration/concertation entre les arrondissements. Il y a fort à parier qu'une vision concertée en loisir aurait déjà permis de trouver des solutions et, par le fait même, de préserver la mission d'organismes qui sont au cœur de la vie des quartiers montréalais.

À Québec

L'un des dossiers prioritaires au cours de la dernière année a été l'évaluation et l'harmonisation du Programme Vacances-Été (PVE) déployé et soutenu par la Ville de Québec. Afin d'assurer le suivi de ce processus, un sous-comité des CCL a été formé. Les hausses substantielles des coûts d'inscription des dernières années ont suscité des échanges vigoureux et ont mené à la mise en place de mesures compensatoires pour les familles à faible revenu. La remise en question de l'accessibilité universelle au camp de jour, à titre de service essentiel permettant la conciliation travail-famille, a suscité beaucoup de réactions chez nos membres.

Membres du sous-comité

MARTIN DUMAS

Centre des loisirs Saint-Sacrement

GINETTE FAUCHER

Le Pivot

CAROLLE PELLETIER

Patro de Charlesbourg

KARINE VERREAULT

FQCCL

Les travaux du comité de révision du programme de soutien financier des centres communautaires de loisir fédérés ont repris. L'objectif est de revoir le mode de calcul utilisé pour l'attribution du soutien financier afin qu'il y ait plus d'équité, notamment entre les centres propriétaires et les centres locataires. L'objectif ultime est de faire valoir la prépondérance du financement à la mission afin que les centres de Québec puissent continuer à se développer sans égards aux changements qui peuvent survenir à la Ville.

Membres du sous-comité

PATRICIA CRUZ

Loisirs Lebourgneuf

GINETTE FAUCHER

Le Pivot

CLÉMENT LEMIEUX

Patro Roc-Amadour

KARINE VERREAULT

FQCCL

À Drummondville

Des représentants des CCL ont travaillé durant plusieurs mois au sein d'un comité mixte visant à développer un nouveau partenariat entre la Ville de Drummondville et les centres communautaires de loisir fédérés, notamment par le biais d'un nouveau programme de financement. Malheureusement, les travaux n'ont pas porté fruit à ce jour, la Ville de Drummondville ayant décidé unilatéralement de suspendre les discussions et de faire une analyse du cadre financier et administratif existant entre la Ville et les centres communautaires de loisir.

Membres du sous-comité

SYLVIE DESHAIES

Centre communautaire Saint-Pierre

MARC GUILBAULT

Centre communautaire récréatif
Saint-Jean-Baptiste

DANIEL NADEAU

Centre communautaire Pierre-Lemaire

CAROLINE PÉRIARD

Centre communautaire Saint-Charles

KARINE VERREAULT

FQCCL

► COMITÉ BÉNÉVOLAT

Les bénévoles constituent un maillon essentiel dans la vie et le fonctionnement de nombreux centres communautaires de loisir fédérés. Or, comme en fait état l'étude *Le bénévolat en loisir, 10 ans après* (Fortier, Thibault et Leclerc, 2014), le profil des personnes bénévoles a connu des changements notables au cours des dernières années. Il est donc important de réfléchir à la question du bénévolat en 2015, aux défis qu'il comporte pour les centres, et de travailler à de nouvelles façons de faire en fonction des changements observés. C'est pourquoi un comité a été mis en place au cours de l'année.

Ses objectifs sont les suivants :

- + concevoir un questionnaire pour connaître la réalité du bénévolat dans les centres communautaires de loisir;
- + constituer une boîte à outils permettant aux centres de baliser leurs pratiques en matière de bénévolat (protocole d'accueil, description de tâche, approche de gestion, formation);
- + mettre en place un prix reconnaissance soulignant la contribution exceptionnelle d'une personne bénévole dans un centre communautaire de loisir - le premier lauréat de ce prix sera dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle 2016, à l'occasion du 40^e anniversaire de fondation de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir.

Membres du comité

DESMOND JAMES BURMAN

Centre Loisir Multi-Plus

MANON ÉTHIER-ROLLIN

Patro Le Prevost

YANNICK GAGNON

Patro de Jonquière

DENIS JEAN

Centre des loisirs Saint-Sacrement

BENOÎT LORD

Ateliers d'éducation populaire du Plateau

JOCELYNE NADEAU

FQCCL

DIANE RIOUX

Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste

PERSONNEL

5

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir compte sur une équipe de travail qui assure la gestion courante de l'organisme et les services aux membres.

Membres du personnel de la Fédération en 2014-2015

Directrice générale
KARINE VERREAULT

Agente de développement
MARIE-CLAUDE LEMIEUX

Agente de communication
BRIGITTE THERRIEN

Coordonnatrice psychomotricité
STÉPHANIE VADNAIS (avril à février)

Coordonnatrice de la formation
JOCELYNE NADEAU

Secrétaire
DANIELLE MARCOUX

Agent de projet
GUY DEMERS

Responsable de la comptabilité
RENÉE BÉDARD

Spécialiste en psychomotricité
CHRISTINE LACROIX

Soutien technique
RICHARD THIVIERGE

CHANTIERS ET RÉALISATIONS

6

Au cours de l'année 2014-2015, quatre grandes priorités ont guidé les actions de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir. Ces orientations, présentées lors de l'assemblée générale annuelle, étaient les suivantes :

- + soutenir les actions des centres communautaires de loisir par le biais de formations adaptées;
- + réfléchir et mettre en place des stratégies de communication interne et externe;
- + travailler au rehaussement et à la consolidation du financement de la Fédération afin de lui permettre de réaliser pleinement sa mission;
- + contribuer à la réflexion des centres communautaires de loisir sur des enjeux sociaux.

Parmi les dossiers courants, quelques-uns ont occupé une place prépondérante durant la dernière année. Certains ont abouti à des résultats bien concrets alors que d'autres font toujours l'objet de discussion et de réflexion.

soutenir
réfléchir
travailler
contribuer

Financement à la mission de la Fédération

Le rehaussement et la consolidation du financement de la Fédération font toujours partie des priorités et des préoccupations des membres du conseil d'administration. Le 13 novembre 2014, le sous-ministre adjoint au loisir et au sport, monsieur Luc Fournier, rencontrait les représentants des organismes nationaux de loisir admissibles au Programme d'assistance financière aux organismes nationaux de loisir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, afin de leur faire part de ses préoccupations. Il les invitait, dans un premier temps, à lui fournir un argumentaire qui militerait en leur faveur dans le contexte budgétaire actuel. Il sollicitait, dans un deuxième temps, leurs recommandations dans la probable éventualité où l'enveloppe gouvernementale du loisir et du sport serait encore réduite pour 2015-2016. Il leur demandait enfin de réfléchir à de possibles réorganisations qui

permettraient de réduire le nombre de structures et, par le fait même, les dépenses.

À la suite de cette rencontre, un groupe de travail, auquel a participé la FQCCL, a été mis en place afin de réfléchir à la situation et de soumettre une vision collective. Cette vision fait état de l'apport social du loisir, de la rentabilité de l'investissement public en loisir, mais aussi et surtout des efforts déjà consentis par les organismes nationaux en loisir en termes de concertation, de collaboration et de développement de services collectifs, et ce, en dépit du peu de financement à la mission qui leur est octroyé.

Malgré ce contexte, nous avons travaillé activement à l'élaboration de plusieurs projets d'envergure destinés à soutenir l'action des centres et à répondre à leurs besoins.

Financement à la mission des centres communautaires de loisir

Au cours des dernières années, les centres communautaires de loisir avaient fait des gains en matière de financement, notamment dans le cadre du Programme d'aide financière aux centres communautaires de loisir (PAFCCL). 2014-2015 aura cependant été une année sombre pour le financement des CCL. Le gain de 2,5 millions de dollars, réalisé en 2012, s'est en effet réduit à 1,5 million de dollars. Une coupe budgétaire de 500 000 \$, annoncée en septembre 2014, et effectuée sans aucune analyse quant à l'importance de la mission et de l'action des CCL, affecte non seulement les centres actuellement financés par le PAFCCL, mais aussi cinq centres en attente de financement, dans certains cas depuis de très nombreuses années.

À la suite de cette annonce, nous avons fait plusieurs représentations. Le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'époque, M. Yves Bolduc, s'était engagé à récupérer les sommes dues au PAFCCL de même qu'à trouver du financement pour les centres d'éducation populaire.

Tremplin Santé

Depuis 2012, la Fédération participait au comité de gestion et au groupe d'action Tremplin Santé, un programme d'intégration des saines habitudes de vie dans les camps, notamment dans les camps de jour. Ce projet réunit des partenaires issus du monde du loisir ou impliqués dans la promotion des saines habitudes de vie.

À l'automne 2014, une fondation a été créée afin d'assurer la pérennité du programme et son développement. Parmi les objectifs de cette fondation, figure la mise en place d'un programme d'accessibilité développé et administré par la FQCCL. Ce programme comporte deux volets : un volet bourses pour les enfants issus de milieux socialement ou économiquement défavorisés, afin de leur donner accès aux camps de vacances et aux camps de jour, et un volet projets visant à soutenir la mise en œuvre de projets spécifiques aux saines habitudes de vie émanant de camps, dont les bénéficiaires sont des jeunes de milieux moins favorisés.

Maintien et intégration des personnes atteintes de troubles de mémoire en centre communautaire de loisir : étude exploratoire

La Fédération a par ailleurs travaillé, en collaboration avec le Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et l'École de travail social de l'Université Laval, à la réalisation d'une étude exploratoire sur la participation sociale (intégration) des personnes âgées atteintes de troubles de mémoire dans les CCL.

Au cours de l'année, des groupes de discussion, composés de gestionnaires, de coordonnateurs, d'animateurs, d'usagers et de bénévoles, ont été formés à Québec, à Drummondville et à Montréal. Vingt-quatre CCL ont participé à cette étude exploratoire qui nous permettra de poser les assises de milieux de vie adaptés à cette nouvelle réalité.

Programme de psychomotricité Le jardin de Pirouette et Cabriole

Nous en sommes à la deuxième année de déploiement du programme de psychomotricité Le jardin de Pirouette et Cabriole dans toutes les régions du Québec. Rappelons que ce projet vise à permettre au plus grand nombre d'enfants possible d'y avoir accès. Il cible des réseaux et, surtout, des organisations de petite taille qui ne sont pas rejoints par les programmes existants et qui travaillent auprès de populations fragilisées, en situation de pauvreté et de précarité.

Nous avons d'abord travaillé à la conception et à la réalisation d'outils de promotion (logo, dépliant, affiches, bannière, etc.), à la mise à jour et à la bonification de la formation et de la trousse, à l'élaboration du plan d'évaluation. Nous en sommes maintenant à la promotion auprès des organismes ciblés, principalement des maisons de la famille et des petites municipalités. Beaucoup de travail a été accompli dans ce dossier et beaucoup de réajustements ont été effectués afin de réellement répondre aux besoins des organismes, et plus particulièrement, à ceux des petites municipalités.

Le programme de psychomotricité de la Fédération offre une grande variété d'activités simples, ludiques et stimulantes. Flexible et peu coûteux, il peut être utilisé dans des contextes différents et adapté en fonction des besoins et des pratiques propres à chaque organisme. Pour cette raison, nous pensons que les organismes locaux pourront réellement s'approprier la psychomotricité et l'intégrer à leurs pratiques.

La mobilisation d'un nombre critique d'organismes et de personnes devrait éventuellement réussir à créer un effet d'entraînement et contribuer de façon significative à la transformation des environnements et des milieux, en faveur des enfants. C'est, du moins, ce que nous souhaitons.

Le loisir accessible, un droit pour tous — Outil d'autodiagnostic pour l'analyse de l'accessibilité au loisir

Ce projet est réalisé en partenariat avec le Conseil québécois du loisir, Loisir et Sport Montérégie, le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), le professeur Dominic Lapointe du Département d'études urbaines et touristiques de l'UQAM et l'organisme de liaison et de transfert Territoires innovants en économie sociale et solidaire.

Il a comme objectif le développement d'un outil d'autodiagnostic à partir du *Guide pour l'analyse de l'accessibilité au loisir* produit par le Chantier d'activités partenariales en loisir et tourisme social de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale (CAP Loisir et tourisme social de l'ARUC-ÉS). Cet outil vise à faciliter le travail des intervenants en loisir qui veulent connaître l'état de l'accessibilité au loisir dans leur milieu et à leur permettre de mieux cibler les interventions pour l'améliorer. Une fois l'outil implanté, il devrait contribuer à rendre le loisir plus accessible à l'ensemble de la population, notamment dans les milieux dévitalisés et défavorisés. L'outil devrait être disponible au cours de l'année 2015.

Le projet a été présenté lors d'un atelier offert dans le cadre de la Conférence annuelle du loisir municipal (CALM) qui a eu lieu à Victoriaville à l'automne 2014. Les participants à l'atelier, issus de divers milieux, ont démontré un vif intérêt. La validation de l'outil se fera notamment par le biais des membres de la FQCCL qui sont particulièrement interpellés par la question de l'accessibilité en loisir. La compilation des données devrait nous ouvrir des pistes d'intervention pour le futur.

Le loisir accessible, un droit pour tous

Enquête salariale

Une deuxième édition de l'Enquête salariale a été réalisée en version électronique, au printemps 2014, afin d'actualiser les données recueillies une première fois en 2009. Quarante-six centres y ont participé. Un fort taux de réponse qui démontre que cela répond à un réel besoin des membres de la FQCCL et que la démarche est très appréciée.

Cet outil nous permet d'avoir un portrait assez juste de la gestion des ressources humaines dans les CCL et s'avère très pratique pour les gestionnaires et les membres des conseils d'administration puisqu'il met en lumière la diversité des centres communautaires de loisir, les écarts en ce qui concerne non seulement les moyens dont ils disposent, mais aussi les choix de gestion qui sont faits. D'ici quelques années, avec l'actualisation périodique des données, nous serons en mesure de voir s'il y a des transformations dans notre réseau et, s'il y a lieu, de préciser le soutien nécessaire à nos membres.

Réflexion stratégique

Le conseil d'administration et la permanence de la Fédération ont entrepris une réflexion stratégique à l'automne 2014. Ces travaux s'inscrivent dans un processus vivant et dynamique. Ils visent à réfléchir à l'évolution de la FQCCL et à mieux définir son rôle afin qu'elle puisse orienter son action en fonction des enjeux actuels et futurs. Cela nécessite qu'on discute de sa mission, de sa vision, de ses valeurs, de ses objectifs et de ses approches.

À l'aube du 40^e anniversaire de notre regroupement, cet exercice s'impose. Il permettra, au fil d'arrivée, de positionner la Fédération dans une perspective à court, à moyen et à long terme. Les travaux devraient se poursuivre jusqu'à l'automne 2016.

Membres du comité

MARIE-JOSÉE AVON

Centre du Plateau

DESMOND JAMES BURMAN

Centre Loisir Multi-Plus

YVES CHAUSSÉ

SAJO

PATRICIA CRUZ

Loisirs Lebourgneuf

MANON ÉTHIER-ROLLIN

Patro Le Prevost

JOCELYNE NADEAU

FQCCL

BRIGITTE THERRIEN

FQCCL

SYLVAIN TURCOTTE

Loisirs Fleuri-Est

KARINE VERREAULT

FQCCL

Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec

Déjà sept ans que la Fédération contribue au développement et au déploiement du Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec (PFALSQ). Ce programme est un exemple concret de la concertation et de la collaboration existant entre les organismes nationaux en loisir. Cette concertation, et les résultats qui en ont découlé, n'auraient pas été possibles sans la volonté des organismes nationaux partenaires que sont l'Association des camps du Québec, l'Association québécoise du loisir municipal, Les Clubs 4-H, le Conseil québécois du loisir, le Mouvement québécois des vacances familiales, la Fédération québécoise du scoutisme, les unités régionales de loisir et de sport du Québec, et sans la contribution de leurs membres respectifs. Ce sont donc des centaines d'organisations qui ont fait le choix de mettre en commun leurs outils en ayant comme objectif de servir la collectivité. Après toutes ces années, force est de constater que cette concertation aura favorisé la collaboration de plusieurs des organismes nationaux en loisir participants sur nombre d'autres projets.

Nous avons à cœur que ce programme rejoigne le plus d'organismes possible afin de fournir aux futurs animateurs et animatrices les outils qui leur permettront d'offrir une animation de qualité et de vivre un été enrichissant. Avec les années, nous avons observé une hausse du taux de rétention chez les animateurs. Nous sommes convaincus que le fait d'être mieux outillés leur permet de vivre des succès qui motivent leur implication d'année en année.

Les statistiques démontrent par ailleurs que ce projet répond aux besoins et à la volonté des gestionnaires de camp de jour d'offrir des services qui correspondent aux attentes des parents.

Cette année encore, la Fédération s'est impliquée au sein du Comité mise en œuvre et du Comité contenu du PFALSQ. À titre de membre de l'équipe nationale de formation, nous avons participé à la formation de nouveaux maîtres et cadres formateurs et avons contribué à l'élaboration de deux nouvelles formations : coordonnateur en camp de jour et formation des formateurs. Nous avons également consacré beaucoup de temps pour soutenir le Programme dans différents dossiers tels que le financement, les collaborations avec de nouveaux milieux et les ajustements liés à son déploiement.

DAFA

La Fédération a participé activement à l'élaboration et à l'animation d'ateliers dans le cadre du premier Rendez-vous DAFA du Conseil québécois du loisir (CQL). Cette première expérience ayant été positive, notre collaboration se poursuivra au cours des prochaines années.

En 2014-2015, La Fédération a par ailleurs continué d'être très active en ce qui concerne le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA).

- + La FQCCL a offert une formation DAFA à Québec (été 2014), ce qui a permis de former une quarantaine de jeunes provenant de différents centres communautaires de Québec.
- + Nous avons également donné la formation Cadre responsable de la formation à Québec et à Montréal (15 personnes ont été formées) et collaboré, avec le Conseil québécois du loisir, à une formation Cadre à Kuujuaq et à deux formations Maître formateur, l'une à Trois-Rivières et l'autre offerte en vidéoconférence.

- + Quarante-huit centres communautaires de loisir offrent le DAFA. Plusieurs centres se sont regroupés afin de maximiser les ressources, de permettre à leurs animateurs de côtoyer d'autres animateurs DAFA et de profiter de l'expertise de différents cadres responsables de la formation. La Fédération a par ailleurs offert du soutien aux centres pour la planification, la formation ou encore le repérage d'information. Cela s'est fait par des rencontres individuelles, par des échanges téléphoniques et par courriels, et ce, auprès d'une dizaine de centres communautaires.
- + La Fédération a participé à une formation pilote pour la Formation des formateurs. Cette formation sera offerte aux cadres responsables de la formation en 2015-2016.
- + Trois maîtres formateurs de la Fédération font maintenant partie de l'équipe nationale de formateurs du Conseil québécois du loisir.
- + La FQCCCL a contribué, avec l'Association des camps du Québec (ACQ), à l'élaboration d'une formation sur la participation citoyenne en camp de jour pour Loisir et Sport Montérégie. Ce mandat nous a demandé d'établir un cadre d'animation, de concevoir une formation à l'intention des animateurs et de développer des outils de formation. Nous avons également présenté le projet lors de la Table régionale du loisir estival 2015 (journée annuelle de formation).

Formation aux membres

La formation tient toujours une place importante parmi les services offerts aux membres et à leurs partenaires. La Fédération demeure à l'affût des nouveaux besoins. Nous continuons par ailleurs à jouer notre rôle de relayer afin de permettre l'enrichissement mutuel entre les membres du personnel de centres communautaires ayant des défis similaires.

Au cours des prochaines années, la Fédération entend développer des activités de formation qui toucheront

- + la gestion des ressources humaines;
- + la négociation;
- + la planification stratégique et la gestion par objectifs;
- + la rentabilité sociale des centres communautaires de loisir;
- + la relève concernant à la fois les postes de salarié et les postes d'administrateur et la connaissance qu'ont les administrateurs de leurs rôles et de leurs responsabilités;
- + les lieux d'échange pour l'animation auprès des aînés;
- + les rôles et les fonctions des administrateurs d'organismes d'action communautaire autonome.



La FQCCL est très engagée envers ses membres et consacre temps et énergie à les soutenir [...]

Soutien aux membres

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est très engagée envers ses membres et consacre temps et énergie à les soutenir tant en ce qui concerne leurs pratiques que le développement de leur organisme. Ce soutien, ponctuel ou continu, prend plusieurs formes : avis concernant les négociations avec les administrations municipales et les protocoles d'entente, accompagnement dans la préparation des demandes de financement à la mission dans le cadre du Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir, accompagnement pour le développement de projets spécifiques, etc. Pour plusieurs gestionnaires de centre, la Fédération est un interlocuteur privilégié avec qui ils peuvent échanger sur des projets, des idées.

Le soutien individuel et collectif apporté aux CCL concerne

- + la gestion ;
- + le développement de pratiques d'action communautaire ;
- + le développement de partenariats ;
- + la planification stratégique ;
- + l'amélioration de la cohésion d'équipe ;
- + la mise en place et le suivi des formations ;
- + l'élaboration de formations personnalisées pour répondre à des besoins spécifiques.

Formations externes

L'expertise et le savoir-faire de la Fédération sont reconnus par de nombreux organismes qui font appel à elle pour des formations ou des conférences. En 2014-2015, six formations et cinq conférences ont été données à l'externe sur les thèmes suivants :

- + l'approche systémique ;
- + l'animation de groupe ;
- + la formation des formateurs ;
- + la gestion des ressources humaines ;
- + l'accueil des citoyens ;
- + la communication en milieu de travail ;
- + le mieux-être au travail ;
- + la relation d'aide de l'écoute à l'action ;
- + aider sans se brûler ;
- + choisir le plaisir au quotidien ;
- + les bienfaits du rire sur la santé des femmes.

Des rencontres d'animation, de supervision et d'évaluation d'employés ont été offertes dans six organismes.

Journée québécoise des centres communautaires de loisir

La troisième édition de la Journée québécoise des centres communautaires de loisir a eu lieu le jeudi 2 octobre. À cette occasion, le personnel et les bénévoles des centres communautaires de loisir sont allés à différents endroits, dans leur quartier, pour rencontrer la population. Certains se sont installés aux carrefours des rues, d'autres sur une place publique, d'autres encore à la porte d'un café, d'un restaurant ou d'une épicerie. Au cours de cette vaste opération collective, qui s'est tenue entre 10 h et 11 h 30, ils ont notamment cherché à faire connaître leurs activités aux personnes âgées, tout en leur remettant des jeux de cartes et des étuis protecteurs pour cartes bancaires.

Une belle démonstration de la capacité des centres communautaires de loisir à se mobiliser.

Les centres communautaires de loisir sont des lieux accessibles qui permettent aux personnes âgées et aux jeunes retraités de briser l'isolement, de rencontrer des gens, de se créer un réseau. Ce sont avant tout des milieux de vie où peuvent s'exprimer concrètement les idées des personnes qui les fréquentent. Ils offrent aux personnes âgées, et à la population en général, la possibilité d'avoir un lieu d'appartenance qui les rassemble et qui leur rassemble. Plusieurs sont surpris de l'apprendre... D'où l'intérêt de cette activité pour les centres.

Mentionnons que le matériel promotionnel était fourni par la Fédération qui s'est aussi chargée de le faire parvenir aux membres participants. Outre ces articles, les centres ont également reçu des exemplaires de l'affiche qui a été réalisée pour la Journée. Enfin, la FQCCCL a fait parvenir un communiqué de presse aux médias nationaux et locaux, partout au Québec, et a assuré le suivi avec les centres communautaires. Deux radios communautaires de Montréal ont couvert l'événement : CIBL, le jeudi 2 octobre, dans le cadre de l'émission Le Midi Libre, et Radio Centre-Ville, le mercredi 8 octobre, dans le cadre de l'émission Magazine Centre-Ville.

Plus de cinquante centres ont participé à la distribution des objets promotionnels. Une belle démonstration de la capacité des centres communautaires de loisir à se mobiliser. Les commentaires recueillis ont été très positifs. Et, surtout, l'objectif a été atteint.

Prix Lucien-Paquet

Le prix Lucien-Paquet a pour but de mettre en lumière l'action des centres communautaires de loisir en récompensant, chaque année, un projet d'animation (une équipe, un centre) qui a su répondre aux besoins exprimés par le milieu. Créé en 1991, ce prix honore la mémoire de l'un des bâtisseurs des centres, un homme reconnu pour ses talents d'animateur et d'éducateur qui a œuvré pendant plus de cinquante ans auprès de la jeunesse québécoise. Nous remercions chaleureusement la communauté des Religieux de Saint-Vincent de Paul qui soutient le prix.

Année après année, les centres présentent des projets qui démontrent leur dynamisme, leur imagination et leur capacité à créer des milieux de vie accueillants et animés. À l'occasion de l'édition 2014, sept centres ont présenté un projet :

**ASSOCIATION SPORTIVE
ET COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD**
Ligue de soccer primaire quartier Centre-Sud

CCSE MAISONNEUVE
PhotoVoix

**CENTRE DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE**
Station multimédia Telus

**CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
SAINT-JEAN-BAPTISTE**
Pickleball

PATRO DE JONQUIÈRE
Bloc d'escalade

PATRO DE LÉVIS
Passage

PATRO LAVAL
C'est la fête!

Le prix Lucien-Paquet 2014 a été remis à l'équipe du Patro de Lévis lors de l'assemblée générale annuelle, comme le veut l'usage, pour PASSAGE.

Au Patro de Lévis, on fête l'Halloween en grand! Un chiffre vaut mille mots? Passage mobilise pas moins de 200 bénévoles. Depuis 5 ans, plus de 9 000 visiteurs y ont participé. Chaque année, petits (et grands) sont invités à participer à un parcours théâtral animé unique, portant sur une thématique différente, et à devenir les héros actifs d'un monde fantastique.

Rendez-vous est donné à 17 h 30. Réunis par groupes et accompagnés d'un guide, les enfants commencent leur parcours dans le vieux monastère qui loge le Patro, puis empruntent les rues avoisinantes, fermées pour l'occasion, pour visiter des maisons hantées et vivre des aventures sur mesure. Des animateurs de rue divertissent les participants tout au long du trajet, qui se termine sur une grande place animée. Sur le coup de 21 h, fantômes et animateurs se rassemblent

pour se donner l'accolade. Bons vœux pour l'année à venir.

Nous remercions les membres du comité de sélection pour le temps qu'ils ont consacré à l'analyse des dossiers et aux délibérations.

- + **PATRICK BEAUDOIN**
Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges
- + **SIMON LAFLÈCHE**
Centre Mgr Marcoux
- + **ANDRÉANNE PLANTE**
Loisirs Lebourgneuf

Nous remercions également frère Robert Larouche, pour sa précieuse collaboration.

Semaine de la valorisation de l'animation estivale

La Semaine de la valorisation de l'animation estivale s'est tenue du 6 au 12 avril 2014, sous le thème Animer en loisir, une expérience à vie! La Fédération a saisi une fois de plus l'occasion pour souligner la contribution exceptionnelle des animateurs et des animatrices dans tous les lieux de loisir puisque, grâce à eux, des milliers de jeunes ont la possibilité de vivre des vacances estivales enrichissantes et des milliers de parents arrivent à concilier famille et travail en toute quiétude.

Le thème retenu pour la dixième Semaine a permis d'illustrer à quel point l'expérience d'animation en loisir est déterminante dans le cheminement des jeunes, d'autant plus qu'il s'agit souvent de leur premier emploi. Prendre en charge l'animation d'un groupe d'enfants, c'est faire preuve quotidiennement d'autonomie, accroître sa capacité d'adaptation et développer son sens des responsabilités. Découvrir l'univers du loisir estival, c'est appartenir à une équipe de travail dynamique, développer sa créativité et apprendre à toujours se dépasser.

Le leadership exercé par la Fédération a permis d'autre part de réunir plusieurs partenaires en loisir et d'associer, dans un même événement, le 10 avril à Trois-Rivières, la Semaine de la valorisation de l'animation estivale, le programme DAFA, des formations camps de l'Association des camps du Québec et Tremplin Santé afin de faire la promotion de l'animation estivale. Les retombées de cette concertation sont les suivantes :

- + mobilisation de 150 porteurs de la Semaine;
- + mise en commun des pratiques;
- + partage d'outils de recrutement;
- + élaboration de pistes d'action pour répondre aux enjeux et aux défis auxquels font face les camps de jour.

Nouveau site Web

Le nouveau site Web de la Fédération a été mis en ligne en début d'année. Redessiné et reconfiguré, il fait une large place aux activités et aux dossiers portés par la Fédération, et offre aux centres communautaires de loisir une vitrine pour faire connaître les projets structurants qu'ils réalisent. Les membres ont aussi accès à une zone réservée leur permettant de consulter différents documents partagés par les centres. Cette zone est donc en constante évolution dans la mesure où ils l'alimentent.

Notre site met évidemment en valeur le programme de psychomotricité de la Fédération, Le jardin de Pirouette et Cabriole. Nous y diffusons donc beaucoup d'information sur le programme. Nous avons par ailleurs développé une zone réservée aux organismes adhérents. Ils ont ainsi accès en exclusivité à des outils supplémentaires développés par la communauté des adhérents et par les spécialistes en psychomotricité de la Fédération.

REPRÉSENTATION ET PARTENARIAT

7

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir croit qu'il est important de pratiquer une approche qui prend en considération toutes les facettes de la vie des individus et des collectivités. Dans cet esprit, elle croit également qu'il est essentiel de travailler en collaboration avec les autres acteurs du milieu. Le partenariat, la concertation, la participation à des activités ou à des forums de discussion permettent de positionner l'ensemble des centres communautaires de loisir quant aux enjeux sociaux et aux actions qu'ils mènent dans leur communauté. Cela permet du même souffle d'établir leur crédibilité et de faire valoir leur expertise. La FQCCL y consacre donc beaucoup d'énergie.

**[...] qu'il est essentiel
de travailler en
collaboration avec
les autres acteurs
du milieu.**

La Fédération favorise ainsi la concertation

- + entre les centres communautaires de loisir;
- + avec les organismes et les associations du milieu;
- + avec les organismes gouvernementaux;
- + avec le milieu de la recherche.

La Fédération travaille, de diverses façons, en partenariat

- + pour soutenir le développement du loisir;
- + pour positionner le loisir communautaire comme outil de transformation sociale;
- + pour favoriser le développement des personnes, des familles et des collectivités;
- + pour favoriser la participation des citoyens à la vie démocratique;
- + pour assurer la reconnaissance et le financement à la mission.

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir est un membre actif

- + du Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA);
En tant que membre du conseil d'administration du RQ-ACA, la FQCCL a participé à un certain nombre d'activités cette année notamment au comité de travail conjoint avec le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).
- + du Conseil québécois du loisir (CQL);
La Fédération a participé, à titre de membre actif, à plusieurs comités du CQL tels que le groupe de discussion sur la réflexion stratégique, le comité de travail sur le financement des organismes nationaux en loisir, les différents comités découlant du DAFA.
- + du Regroupement Loisir et Sport du Québec;
Cette année, la FQCCL a réévalué les partenariats conjoints possibles ainsi que la possibilité de déployer certains services dans la région de Québec.
- + du Comité stratégie concertée en faveur du développement moteur chez l'enfant de 0 à 9 ans;
La Fédération siège depuis plus de deux ans à ce comité, issu de la Table sur le mode de vie physique actif, qui réunit des acteurs provenant des milieux des services de garde éducatifs à l'enfance, scolaire, municipal, communautaire et associatif afin qu'ils conviennent d'une stratégie d'intervention globale en matière de développement moteur chez l'enfant de 0 à 9 ans.
Au cours des derniers mois, les membres du comité se sont entendus sur dix messages clés afin d'assurer non seulement une concertation, mais aussi une complémentarité et une continuité dans les messages et les actions à mettre en œuvre dans ces milieux. La FQCCL a joué un rôle de premier plan dans l'élaboration et la diffusion de ces messages.
- + de la Fondation Tremplin Santé
En tant que membre fondateur et membre du conseil d'administration de la Fondation Tremplin Santé, la FQCCL a participé à un nombre important de rencontres visant la mise en œuvre et le déploiement des activités.

La FQCCL est membre de plusieurs autres organisations, notamment

- + du Réseau de l'action bénévole du Québec;
- + du Réseau pour un Québec Famille;
- + du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'économie sociale et de l'action communautaire;
- + de la revue Développement social.

ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION

8

- + **Association québécoise du loisir municipal**
Conférence lors du congrès annuel
- + **Carrefour action municipale et famille**
Colloque annuel
- + **Conseil québécois du loisir**
Prix de journalisme en loisir
- + **Conseil québécois du loisir**
Assemblée générale
- + **Conseil québécois du loisir**
Comité contenu et Comité mise en œuvre –
Programme de formation en animation
en loisir et en sport du Québec
- + **Conseil québécois du loisir**
Groupe de travail financement
- + **Conseil québécois du loisir**
Comité de réflexion
- + **Conseil québécois sur le poids et la santé**
- + **Député André Drolet**
PAFCCL et lobbying
- + **Imagine Canada**
- + **Loisir et Sport Montérégie**
- + **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
- + **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
Comité en faveur du développement moteur
chez l'enfant de 0 à 9 ans
- + **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
Colloque sur le bénévolat
- + **Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**
Prix du bénévolat en loisir
et en sport Dollard-Morin
- + **Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport,
Yves Bolduc**
PAFCCL
- + **Québec en Forme**
Rencontre des coordonnateurs
- + **Regroupement Loisir et Sport du Québec**
- + **Réseau de l'action bénévole du Québec**
- + **Réseau pour un Québec Famille**
- + **Réseau québécois des ressources
en formation**
Comité d'orientation
- + **Réseau québécois de l'action
communautaire autonome**
- + **Revue Développement social**
- + **Sport et loisir de l'île de Montréal**
- + **Tremplin Santé**
- + **Ville de Drummondville**
Cadre de financement des CCL
- + **Ville de Montréal**
- + **Ville de Québec**
Accessibilité camps de jour
- + **Ville de Québec**
Comité lutte aux préjugés
- + **Ville de Québec**
Cadre de financement des CCL
- + **Université de Sherbrooke**
Communauté PeP
- + **Université du Québec à Trois-Rivières**
Département d'études en loisir, culture
et tourisme
- + **Université Laval**
École de travail social

ACHATS REGROUPÉS

9

Les ententes conclues entre la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir, ses membres et certains fournisseurs donnent la possibilité d'avoir accès à des produits et à des services de qualité à des coûts avantageux. En 2014-2015, les activités de la Fédération à ce chapitre ont permis de répondre à plusieurs besoins des centres communautaires de loisir.

Faits saillants

- + L'entente avec PMTROY a été renouvelée. Rappelons que les centres ont un programme d'assurance biens et meubles particulier, et ce, à un coût avantageux.
- + La FQCCL a répondu aux demandes d'information des membres sur le programme d'assurance administrateurs et dirigeants. Cette couverture d'assurance est gratuite pour les membres de la Fédération.
- + Concernant le programme d'assurance responsabilité civile des entreprises, la FQCCL a fourni de l'information, répondu aux demandes des centres et assuré la production et la gestion des certificats.
- + La Fédération a diffusé de l'information et soutenu ses membres dans l'implantation d'un programme d'assurance collective. Plusieurs centres participent au programme collectif avec le Regroupement Loisir et Sport du Québec.
- + La Fédération a fait le relais entre les centres et les services juridiques du Regroupement Loisir et Sport du Québec en ce qui a trait aux demandes d'avis juridiques.
- + L'entente avec Copibec concernant les droits d'auteur est toujours en vigueur. Rappelons que cette entente fait en sorte qu'il en coûte moins cher pour les membres de la Fédération.

ORGANISMES ADHÉRENTS

10

DU PROGRAMME LE JARDIN DE PIROUETTE ET CABRIOLE

RÉGION 01 - BAS-SAINT-LAURENT

CORPORATION DES LOISIRS DE SAINTE-BLANDINE

RÉGION 02 - SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PRIME
PATRO DE JONQUIÈRE

RÉGION 03 - CAPITALE-NATIONALE

LOISIRS DESCHAMBAULT-GRONDINES
LOISIRS LÉBOURGNEUF
LOISIRS VANIER, QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL
PATRO DE CHARLESBOURG
PATRO LAVAL
PATRO ROC-AMADOUR

RÉGION 05 - ESTRIE

LOISIRS ACTI-FAMILLE
LOISIRS FLEURI-EST

RÉGION 06 - MONTRÉAL

ASSOCIATION DE LA COMMUNAUTÉ NOIRE
DE CÔTE-DES-NEIGES
ASSOCIATION DES PARENTS DE CÔTE-DES-NEIGES
ASSOCIATION SPORTIVE
ET COMMUNAUTAIRE DU CENTRE-SUD
BAOBAB FAMILIAL
CARROUSSEL DU P'TIT MONDE D'ANJOU
CCSE MAISONNEUVE
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
DE LA CÔTE-DES-NEIGES
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS ROUSSIN
CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA
CENTRE COMMUNAUTAIRE LE RELAIS DU BOUT
CENTRE DE LOISIRS
COMMUNAUTAIRES LAJEUNESSE
CENTRE DE LOISIRS MONSEIGNEUR PIGEON
CENTRE DU PLATEAU
CENTRE JEAN-CLAUDE MALÉPART

CENTRE SPORTIF DE LA PETITE-BOURGOGNE
ÉQUIPE RDP

LOISIRS COMMUNAUTAIRES SAINT-MICHEL
LOISIRS DE LONGUE POINTE
PATRO LE PREVOST
SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE

RÉGION 09- CÔTE-NORD

RESSOURCE PARENFANTS HAUTE-CÔTE-NORD

RÉGION 12 - CHAUDIÈRE-APPALACHES

CENTRE D'ENTRAIDE FAMILIALE
MRC DE MONTMAGNY
CLUB PARENTAIDE BEAUCE-CENTRE
MAISON DE LA FAMILLE RIVE-SUD, LÉVIS

RÉGION 13 - LAVAL

ENTRAIDE PONT-VIAU
LA PARENTÈLE DE LAVAL
RELAIS FAMILIAL D'AUTEUIL

RÉGION 17 - CENTRE-DU-QUÉBEC

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ARTHABASKA
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LOISIRS CLAUDE-NAULT
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DRUMMONDVILLE-SUD
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
ST-JEAN-BAPTISTE
PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE GENTILLY

ORGANISMES MEMBRES

11

RÉGION 02 – SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

PATRO DE JONQUIÈRE

RÉGION 03 – CAPITALE-NATIONALE

CENTRE COMMUNAUTAIRE JEAN-GUY DROLET

CENTRE DES LOISIRS ST-SACREMENT

CENTRE DUROCHER

CENTRE MGR MARCOUX

LE PIVOT

LOISIRS LEBOURGNEUF

LOISIRS MONTCALM

PATRO DE CHARLESBOURG

PATRO LAVAL

PATRO ROC-AMADOUR

YWCA QUÉBEC **

RÉGION 04 – MAURICIE

CENTRE DE LOISIRS ADAPTÉS

LA MAISON GRANDI-OSE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS

JEAN-NOËL TRUDEL

CENTRE LANDRY

CENTRE LOISIR MULTI-PLUS

PAVILLON ST-ARNAUD

RÉGION 05 – ESTRIE

CARREFOUR ACCÈS-LOISIRS

CENTRE COMMUNAUTAIRE

DE LOISIR SHERBROOKE

LOISIRS ACTI-FAMILLE **

LOISIRS FLEURI-EST

SERCOVIE INC.

RÉGION 06 – MONTRÉAL

ASSOCIATION CENTRE PIERRE-CHARBONNEAU **

ASSOCIATION LES CHEMINS DU SOLEIL

ASSOCIATION RÉCRÉATIVE MILTON-PARC

ASSOCIATION SPORTIVE

ET COMMUNAUTAIRE CENTRE-SUD

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

CARREFOUR COMMUNAUTAIRE
DE ROSEMONT L'ENTRE-GENS

CCSE MAISONNEUVE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DAWSON

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
DE LA CÔTE-DES-NEIGES

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS ROUSSIN

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS
STE-CATHERINE D'ALEXANDRIE

CENTRE COMMUNAUTAIRE HOCHELAGA

CENTRE COMMUNAUTAIRE LE RELAIS DU BOUT

CENTRE COMMUNAUTAIRE RADISSON **

CENTRE DE LOISIRS COMMUNAUTAIRES
LAJEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS MONSEIGNEUR PIGEON

CENTRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DU MONASTÈRE **

CENTRE DU PLATEAU

CENTRE ÉDUCATIF COMMUNAUTAIRE
RENÉ-GOUPIL

CENTRE JEAN-CLAUDE MALÉPART

CENTRE PÈRE-MARQUETTE **

CENTRE PÈRE SABLON

CENTRE RÉCRÉATIF

ET COMMUNAUTAIRE ST-DONAT

CENTRE RÉCRÉATIF POUPART

CENTRE SPORTIF DE LA PETITE-BOURGOGNE
COMITÉ D'ÉDUCATION AUX ADULTES PETITE-
BOURGOGNE ET ST-HENRI

COMITÉ SOCIAL CENTRE-SUD

ÉQUIPE RDP **

LOISIRS COMMUNAUTAIRES SAINT-MICHEL **

LOISIRS ST-FABIEN **

PATRO LE PREVOST

PAVILLON D'ÉDUCATION COMMUNAUTAIRE
HOCHELAGA-MAISONNEUVE

PEYO (ORGANISATION DES JEUNES
DE PARC-EXTENSION)

PROJET CHANGEMENT - CENTRE
COMMUNAUTAIRE POUR AÎNÉS **
RELANCE DES LOISIRS TOUT NEUF INC.
RUELLE DE L'AVENIR
SERVICE DES LOISIRS ANGUS-BOURBONNIÈRE **
YMCA DU QUÉBEC

RÉGION 07 - OUTAOUAIS

PATRO DE FORT-COULONGE/MANSFIELD
RELAIS DES JEUNES GATINOIS
SAJO (SERVICE D'ANIMATION JEUNESSE
DE L'OUTAOUAIS)

RÉGION 11 - GASPÉSIE — ÎLES-DE-LA-MADELEINE

LOISIRS ÎLE-DU-HAVRE-AUBERT

RÉGION 12 - CHAUDIÈRE-APPALACHES

PATRO DE LÉVIS

RÉGION 13 - LAVAL

CENTRE COMMUNAUTAIRE CHAMPFLEURY
CENTRE DU SABLON **

RÉGION 16 - MONTÉRÉGIE

CENTRE COMMUNAUTAIRE LE TRAIT D'UNION
GESTAFORME INC.
LA CROISÉE DE LONGUEUIL

RÉGION 17 - CENTRE-DU-QUÉBEC

CENTRE COMMUNAUTAIRE D'ARTHABASKA
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DE LOISIRS CLAUDE-NAULT **
CENTRE COMMUNAUTAIRE
DRUMMONDVILLE-SUD
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF
ST-JEAN-BAPTISTE
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-CHARLES
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-JOACHIM **
CENTRE COMMUNAUTAIRE ST-PIERRE

MEMBRES ASSOCIÉS

ACTION COMMUNAUTAIRE ST-JEAN-BAPTISTE
ÂGE D'OR POUPART
ANCIENS DU PATRO DE JONQUIÈRE
ASSOCIATION DES ANCIENS
DU PATRO DE CHARLESBOURG
ASSOCIATION DES ANCIENS
ET ANCIENNES DU PATRO LAVAL
ASSOCIATION DES BIENFAITEURS
DU CENTRE DUROCHER
BASE DE PLEIN AIR DE STE-ÉMILIE
CAMP «O» CARREFOUR
CARNAVAL DES NEIGES DE DRUMMONDVILLE
CARREFOUR JEUNESSE DE LA POINTE DE L'ÎLE
CENTRE COMMUNAUTAIRE
NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL
CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE CENTRE-SUD
CLUB DE PATINAGE DE VITESSE CENTRE-SUD
FONDATION DES ANCIENS
DU PATRO ROC-AMADOUR
FONDATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE
CHAMPFLEURY
FONDATION DU PATRO DE CHARLESBOURG
FONDATION DU PATRO DE JONQUIÈRE
FONDATION DU PATRO LE PREVOST
FONDATION YVES-POULIN
JE RÉUSSIS
JEUNESSE 2000 POUPART

** Centre affilié

REMERCIEMENTS

La Fédération québécoise des centres communautaires de loisir remercie le gouvernement du Québec pour le soutien financier qu'il lui accorde par l'entremise de la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Ce soutien lui permet de réaliser sa mission.

La Fédération remercie également ses nombreux partenaires et collaborateurs qui ont contribué de diverses façons au développement des centres communautaires de loisir.



*Fédération québécoise
des centres communautaires
de loisir*

2301, 1^{re} Avenue, Québec (Québec) G1L 3M9

T 418 686-0012 _ 1 888 686-8356

F 418 686-0021

fqcl.org

